

SITE WEB

www.who.int1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int**Note à l'intention des médias OMS/20
30 avril 2007**

DE NOUVELLES ESTIMATIONS FONT RESSORTIR LE TRÈS LOURD BILAN DE LA POLLUTION DE L'AIR À L'INTÉRIEUR DES HABITATIONS

GENÈVE – De nouvelles estimations publiées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) indiquent que dans les 21 pays les plus touchés, la pollution de l'air à l'intérieur des habitations est à l'origine de près de 5 % de la mortalité et de la morbidité.

Les premières estimations par pays de la charge de morbidité due à cette pollution font ressortir l'effet considérable de l'utilisation de combustibles sur la santé et le bien-être de la population dans le monde entier. Les pays les plus touchés sont l'Afghanistan, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, l'Erythrée, l'Ethiopie, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, l'Ouganda, le Pakistan, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad et le Togo.

Dans 11 pays – l'Afghanistan, l'Angola, le Bangladesh, le Burkina Faso, la Chine, l'Ethiopie, l'Inde, le Nigéria, le Pakistan, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie – cette pollution provoque au total 1,2 million de décès annuels. Au niveau mondial, la dépendance à l'égard des combustibles solides constitue l'une des menaces les plus importantes pour la santé publique.

Comme l'a souligné Susanne Weber-Mosdorf, Sous-Directeur général de l'OMS, Développement durable et milieux favorables à la santé, « Le potentiel de prévention est énorme ; les solutions existent et notre responsabilité internationale est de promouvoir la santé et le bien-être de ceux qui sont touchés, le plus souvent les femmes et les enfants. »

Au niveau mondial, plus de trois milliards de personnes utilisent pour cuire et se chauffer des combustibles solides, notamment les combustibles biomasse (bois, bouse de vache et résidus agricoles) et le charbon. Un lien a été établi entre l'exposition à la pollution à l'intérieur des habitations due aux combustibles solides et de nombreuses maladies, en particulier la pneumonie de l'enfant et les affections respiratoires chroniques chez l'adulte.

Le passage à l'utilisation de combustibles modernes plus propres et plus efficaces tels que le biogaz, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et le pétrole lampant permettrait d'éliminer en grande partie ce risque et d'éviter 1,5 million de décès annuels. A court terme, la promotion de technologies plus économiques et plus propres, par exemple des fourneaux améliorés, des hottes évacuant la fumée et des cuisinières offrant une bonne rétention de la chaleur permettrait de réduire sensiblement la pollution de l'air à l'intérieur des habitations, serait plus commode et aurait beaucoup d'autres conséquences socio-économiques.

Note à l'attention des médias OMS/20

Page 2

Ces estimations de la charge de la maladie aideront les décideurs nationaux dans le domaine de la santé, de l'environnement, de l'énergie et des finances à fixer des priorités pour l'action préventive. Elles peuvent aussi servir à évaluer dans le temps l'effet des politiques suivies. Dans un contexte de ressources limitées, les données sur la charge de morbidité doivent être complétées par une connaissance des options technologiques dans les différents pays et par des informations sur les coûts et avantages de ces options.

A la quinzième session de la Commission des Nations Unies sur le Développement durable (CSD-15) qui se déroule actuellement à New York, les ministres des secteurs de l'énergie, de l'environnement et du développement décideront s'il y a lieu d'adopter des recommandations pour intégrer la réduction de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations aux politiques nationales telles que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et fournir des ressources financières pour éviter les conséquences néfastes pour la santé de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations.

Informations par pays sur la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et ses conséquences pour la santé, disponibles sur http://www.who.int/indoorair/health_impacts/burden/en/index.html

Déclaration de politique générale de l'OMS et d'autres organisations sur l'énergie domestique, la pollution des habitations et la santé pour la CSD-15, disponible sur <http://www.who.int/indoorair/policy/hhhcsd15/en/index.html>

Fuel for life: household energy and health, disponible sur <http://www.who.int/indoorair/publications/fuelforlife/en/index.html>

Document de négociation du Président, résumé sur <http://www.who.int/indoorair/policy/hhhcsd15/> et version intégrale sur <http://daccess-ods.un.org/TMP/5572183.html>

Pour des informations destinées aux médias, les journalistes peuvent s'adresser à :

Nada Osseiran, Sensibilisation et communication, Santé publique et environnement, OMS, Genève, tél. : +4122 791 4475, télécopie : +4122 791 4127, courriel : osseirann@who.int.

Gregory Hartl, Conseiller en communication, Santé et développement durable, OMS, portable : (+4179) 203 6715, courriel : hartlg@who.int.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et autres matériels de l'OMS destinés aux médias sont accessibles sur www.who.int.